



## -apd LE 8 SEPTEMBRE

La première Assemblée des personnes déléguées de l'année 2015-2016 se tiendra **le mardi 8 septembre, à 17 h 30** au Centre Antique, situé au 6086, rue Sherbrooke Est (métro Cadillac). Apportez les formulaires d'élection des délégués et des autres comités de l'équipe syndicale dûment remplis.

Une APD extraordinaire sera également convoquée **le mardi 15 septembre** en après-midi, sous libération, pour traiter de la phase 3 du plan d'action FAE. Le formulaire de libération est livré aujourd'hui et est également disponible en ligne, à la page FORMULAIRES.



## LE MACARON DÈS LA RENTRÉE

Avec la vague de mesures disciplinaires imposées par les directions aux enseignantes et enseignants qui ont osé se tenir debout, il faut porter fièrement le macaron dès la rentrée pour dénoncer l'attitude méprisante de la CSDM et des directions d'établissement.

Consultez le document de la FAE sur les autres actions en cours qui vous est livré aujourd'hui.

# BONNE RENTRÉE SYNDICALE

Déjà la rentrée! J'espère que les vacances vous ont permis de récupérer et de revenir en force, car nous aurons besoin de toutes nos énergies tant pour la rentrée scolaire en ces temps d'austérité et de restructuration que pour la rentrée syndicale à l'heure des négociations de nos deux conventions collectives.

### MES PATRONS ME MÉPRISENT

C'est sous le signe de la confrontation que s'amorce cette nouvelle année. En effet, dès le mois de juin dernier, des directions d'établissement ont choisi, en toute autonomie de gestion, d'amorcer un mouvement de représailles auprès d'enseignantes et d'enseignants en réplique à la réalisation de l'opération *La bande des scribes* de notre plan d'action. Même si les consignes initiales émises par la direction générale de la CSDM demeurent obscures, une chose est certaine, cet acharnement de certains patrons à remettre des avis disciplinaires au personnel enseignant témoigne clairement d'une volonté d'exercer un pouvoir que la CSDM a choisi de leur accorder, alors qu'aucune autre commission scolaire n'avait fait ce choix. Malgré cette tentative d'intimidation, nous avons su nous serrer les coudes encore plus pour défendre fièrement nos droits et dénoncer vertement cette façon de faire qui témoigne d'un mépris des directions pour le travail colossal des profs au quotidien, mais aussi d'une non-reconnaissance de notre lutte acharnée pour la défense de l'école publique. En posant ce geste d'autorité, est-ce que les directions en ont évalué les conséquences sur le climat de travail qu'elles auront à subir? Une chose est certaine, ce geste aura eu pour conséquence de solidariser davantage les troupes.

### UN PROJET DE LOI À L'AUTOMNE

Le gouvernement Couillard a déjà affirmé son intention de déposer cet automne un projet de loi sur une refonte de la gouvernance des commissions scolaires. Les orientations annoncées qui visent à amenuiser les responsabilités des commissions scolaires et à décentraliser certains pouvoirs vers les établissements ne sont pourtant que des intentions puisque le projet de loi n'a pas encore été présenté. Les débats sur le mode de gouvernance, où le conseil des commissaires serait remplacé par un conseil d'administration, et sur les fusions ou partitions de territoire sont loin d'être complétés.

# — 01 BIS

Aussi, il est difficile d'expliquer que la CSDM, qui dit lutter pour sa survie dans le contexte de ce projet de loi et de sa situation financière, n'assume pas son leadership en démontrant aux directions d'établissement qu'elle a encore l'autorité de prendre toutes les décisions.

### DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La CSDM affirme à qui veut l'entendre que la défense de l'école publique est au cœur de ses actions. Cette vague de répression des directions d'établissement, ajoutée au laxisme de la commission scolaire laissent un doute quant à sa volonté réelle de promouvoir la qualité de l'école publique et d'améliorer le climat de travail. Dans cette optique, nous devons continuer de défendre l'éducation publique sans les patrons car de toute évidence, ils semblent davantage vouloir se battre pour augmenter leurs pouvoirs respectifs.

### EN ACTION DÈS AUJOURD'HUI.

En cette rentrée, nous devons continuer à serrer les rangs, à maintenir notre solidarité pour accroître notre rapport de force, élément essentiel pour les luttes que nous devons mener. Aussi, nous relançons les actions de la phase 2 dès aujourd'hui en commençant par le port du macaron et en apportant une attention particulière au respect des 32 heures hebdomadaires. Aussi, l'exercice de notre mandat de grève ainsi que l'adoption de la phase 3 du plan d'action-mobilisation nous permettront, dans les prochaines semaines, de réaffirmer haut et fort que les profs méritent mieux! Bonne rentrée syndicale.

● Catherine Renaud, présidente

# ON FÊTE LA RENTRÉE SYNDICALE LE 25 AOÛT

Après la trêve estivale, l'heure est venue de rassembler nos forces et de relancer les actions qui avaient cours pour le renouvellement de la convention collective nationale.

Pour souligner la rentrée syndicale 2015, l'Alliance convie tous les profs à un rassemblement social pour prendre un verre de solidarité, **le mardi 25 août, de 16 h à 18 h, à l'Abreuvoir, situé au 403, rue Ontario Est** (métro Sherbrooke). Deux consommations par membre seront offertes lors de cet événement.

Venez rencontrer les membres du CA et les collègues des autres établissements pour tisser les liens indispensables à notre mobilisation, en prévision de cet automne qui s'annonce chaud !

## LA MOBILISATION CONTINUE !

Vous recevez aujourd'hui un document de la FAE rappelant les moyens de pression à poursuivre jusqu'à l'adoption du plan d'action, phase 3.

Le 1<sup>er</sup> septembre, vous êtes invités à participer au mouvement *Je protège mon école publique*. Pour plus de détails, consultez la [page Facebook Je protège mon école publique](#).

Martin Bibeau, vice-président  
Roxanne Messier, vice-présidente

# C'EST LE TEMPS DE FORMER L'ÉQUIPE SYNDICALE

En ce début d'année 2015-2016, c'est le temps d'élire les membres qui vous représenteront à titre de personnes déléguées, ainsi qu'au sein des autres comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CE, CLP et CEEREHDAA). Les formulaires de nomination ont été livrés dans l'envoi hebdomadaire et sont également disponibles à la page [FORMULAIRES](#) du site de l'Alliance ([alliancesprofs.qc.ca](http://alliancesprofs.qc.ca)).

En cette année de négociation des conventions collectives nationale et locale, à l'heure des mesures d'austérité du gouvernement Couillard et de la CSDM, qui souhaitent tous les deux atteindre le déficit zéro avant la fin de l'année, nul besoin de rappeler l'importance d'élire les personnes déléguées et de former une équipe syndicale dans tous les établissements. Il est aussi essentiel d'établir les mécanismes de concertation et d'approche syndicale entre les personnes déléguées et les membres du CPEPE, du CE, du CLP et du CEEREHDAA.

Vous êtes donc invités à tenir une réunion syndicale et à procéder, dès aujourd'hui ou demain, à l'élection de vos représentants.

Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez la brochure *ROC — Rôle de l'équipe syndicale*, disponible en ligne dans la page des Fiches syndicales et dont quelques exemplaires sont insérés dans l'envoi cette semaine.

## FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — LISTE DE PRIORITÉ ASSEMBLÉES DE PLACEMENT EN PERSONNE

FGJ

Il y aura des assemblées de placement les 3 et 4 septembre pour l'attribution de postes menant à la permanence (à temps plein) et de contrats à temps partiel. Elles auront lieu à **l'école Père-Marquette, située au 6030, rue Marquette**.

Ces assemblées s'adressent à toutes les personnes inscrites à la liste de priorité. Cependant, les personnes qui ont déjà un contrat à temps partiel pourront faire le choix d'un poste menant à la permanence, mais ne pourront pas changer de contrat à temps partiel. L'entrée en fonction est le 8 septembre.

**HORAIRE DE CONVOCATION** (cet horaire se retrouve sur le site SAI)

DATES	CHAMPS	DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE
Jeudi 3 septembre 2015	04 à 07	19 h
	03 (titulaire et disciplines)	19 h 30
Vendredi 4 septembre 2015	01-ADS-Secondaire & disciplines	17 h
	01-ADS-Préscolaire et Primaire	17 h 30
	02-Préscolaire	18 h 15
	08 à 20	19 h

La liste des postes offerts sera disponible une heure avant l'heure de votre convocation.

Monique Decelles, conseillère

## FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — ENSEIGNANTS RÉGULIERS ASSEMBLÉES DE PLACEMENT

FGJ

Jeudi 3 septembre, à compter de 17 h à **l'école Père-Marquette, située au 6030, rue Marquette**.

Pour les enseignantes et enseignants réguliers (permanents ou en voie de permanence) **en surplus d'affectation, au champ 21 ou mis en disponibilité, pour tous les champs d'enseignement**.

Les personnes appartenant à un champ d'enseignement dans lequel il y aura des postes exigeant une entrevue d'information ou de vérification seront contactées par une personne du Service des ressources humaines de la CSDM afin d'organiser cette entrevue.

Compte tenu de l'impératif du calendrier scolaire, la liste des postes disponibles devrait, dans la mesure du possible, être accessible sur le site Adagio de la CSDM **dans l'après-midi du 2 septembre**.

Monique Émond, conseillère

